

PRÉSENTATION

Le CACF 1B, est constitué de deux cuves opaques contenant chacune une cartouche et deux manomètres de contrôle d'efficacité vissés sur les têtes des filtres. L'eau doit obligatoirement passer par la cartouche transformant les carbonates de calcium (1) avant de traverser la seconde.

FONCTIONNEMENT

1 - La 1^{ère} cartouche transforme en éléments stables les carbonates de calcium. Les sels calcaires floculés et allégés ne peuvent plus s'agglutiner.
2 - La cartouche filtrante tamise les sels allégés et les impuretés contenus dans l'eau.
L'eau traitée par le CACF 1B ne provoque plus de dépôts et les sels calcaires résiduels sont facilement et totalement évacués lors des prises d'eau.

ENTRETIEN

Les cartouches sont à changer en moyenne tous les 6 à 12 mois suivant consommation d'eau.

DOMAINES D'UTILISATION

Protection des circuits de chauffage sanitaires, climatisation et machines de collectivités.
Le CACF 1B, s'installe sur l'eau de ville froide. Son action est efficace même dans les eaux très dures (50°TH).

L'eau chauffée après le passage dans le CACF peut monter jusqu'à 140° C, sans dépôts incrustants.

9+LE CACF 1B APPORTE DES SOLUTIONS ADAPTÉES AUX PRINCIPAUX PROBLÈMES DE L'EAU DES CIRCUITS PRIVÉS OU COLLECTIFS.

Calcaire: Les sels calcaires ne se déposent plus, même en eau très dure. Un simple rinçage permet l'évacuation des sels calcaires allégés.

Corrosion Les corrosions dues à l'oxygène sont supprimées.

Impuretés et algues : Les impuretés sont filtrées, la prolifération des algues est stoppée.

LE pH DE L'EAU TRAITÉE RESTE NEUTRE (7)



1 2

1- Cartouche transformant les carbonates de calcium.
2- Cartouche de tamisage des impuretés.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Diamètre entrée et sortie : 20/27

Débit maximum : 12 litres/ minute

Pression maximum : 5 bars (protection par détendeur)

Pression minimale : 3 bars

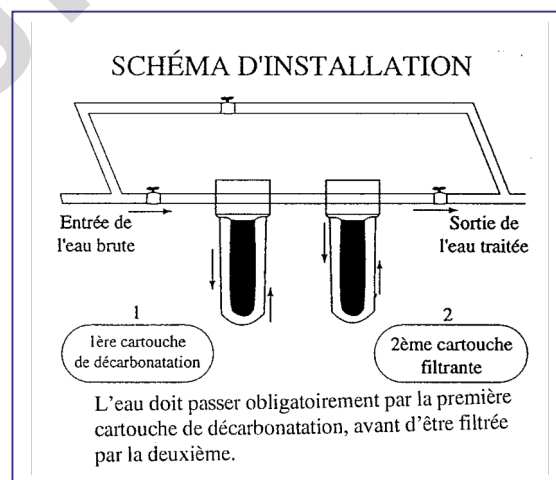
Eau de ville froide

Dimensions : Hauteur 150 mm

Largeur 230 mm

Profondeur 110 mm

Capacité entre chaque changement de cartouches : 60m³ à 40° TH



Dans les installations anciennes ouvrir le by-pass pendant 6 mois, au tiers du débit total. Après cette période, fermer le by-pass, le détartrage étant terminé.

Le contrôle d'efficacité se fait par constat de la différence de pression entre les deux manomètres.

Si cette différence atteint 500 gr les cartouches sont à changer. (pression à contrôler avec robinet ouvert en aval)

GARANTIE 10 ANS

ATTESTATIONS DE CONFORMITÉ SANITAIRE (ACS) N° 10 ACC LY 422 et N° 10 ACC LY 228